

**FORMULATION
DE STRATEGIE
NATIONALE
D'INCLUSION
FINANCIERE:
Cas du Burkina
Faso**



PLAN DE PRÉSENTATION

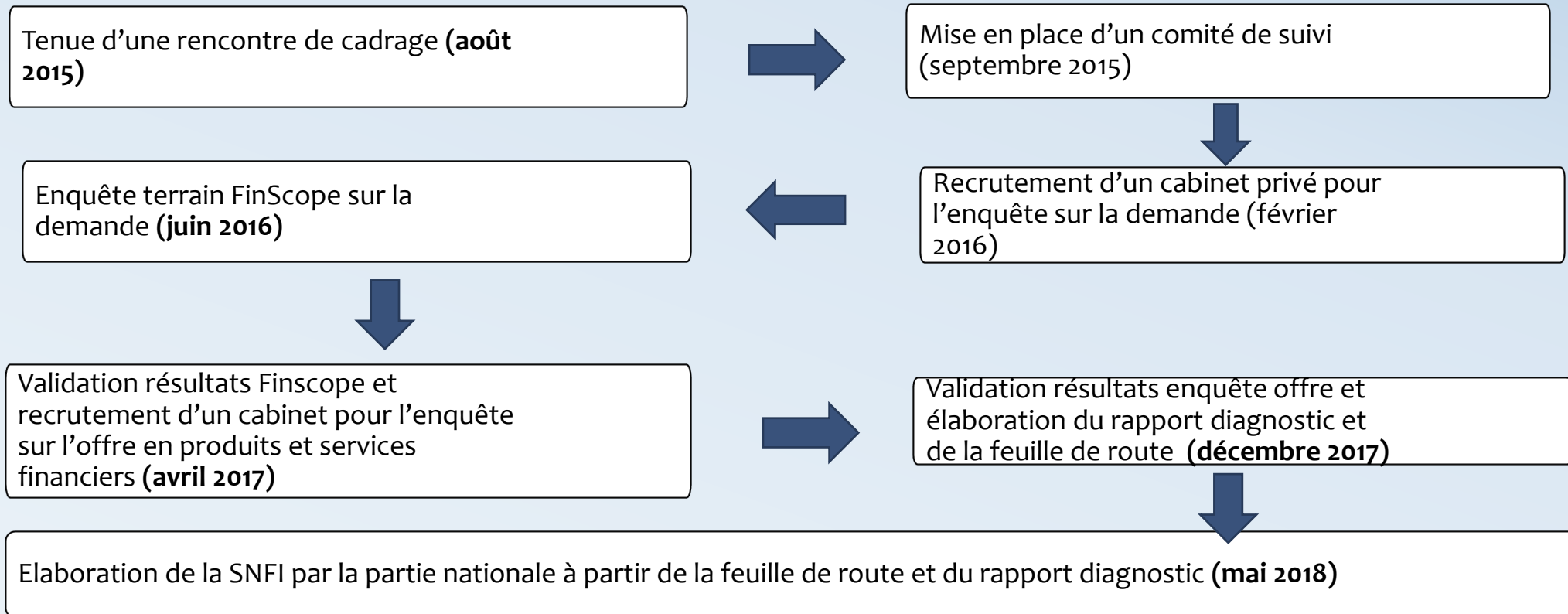
1. ELEMENTS DE CONTEXTE
2. ETAPES CLES DU PROCESSUS ET PARTIES PRENANTES
3. CONTENU DE LA SNFI:
 - .FONDEMENTS, VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS
 - .ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
 - .GESTION DES RISQUES ET FACTEURS CLES DE SUCCES
4. LES PROCHAINES ETAPES

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

- Le Burkina Faso a élaboré et mis en œuvre entre 2012 et 2016, le deuxième plan d'actions de sa stratégie nationale de la microfinance
- L'évaluation finale dudit plan d'actions faite en 2016 a certes mis en exergue l'atteinte de certains résultats, par contre, d'autres sont restés en deçà des atteintes. Les causes identifiées sont entre autres, l'inadaptation de l'offre de produits et services financiers face aux besoins spécifiques des populations d'où la nécessité pour le Gouvernement de revoir son approche en matière d'accès des populations aux produits et services financiers,
- Le Gouvernement du Burkina Faso, le PNUD et UNCDF avait signé le 14 octobre 2014 un document de projet portant Appui au Financement Adapté à l'agriculture familiale (Agrifinance-Burkina). La composante 4 de ce projet est centrée sur la mise en œuvre de l'approche MAP pour accompagner le Gouvernement dans la révision de la Stratégie Nationale de la microfinance
- Le Conseil des Ministres de l'UMOA a adopté le 24 juin 2016, le document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dont chaque pays membre est invité à s'inspirer pour élaborer sa stratégie nationale d'inclusion financière
- Le Gouvernement a formulé une demande officielle à UNCDF de l'accompagner dans l'élaboration de sa stratégie.

2. ETAPES CLES DU PROCESSUS ET PARTIES PRENANTES: *ETAPES CLES (1/3)*

- Entamé en 2015 par le gouvernement du Burkina Faso avec l'appui technique et financier de l'UNCDF, le processus d'élaboration a suivi les étapes ci-dessous:



2. ETAPES CLES DU PROCESSUS ET PARTIES PRENANTES: *PARTIES PRENANTES (2/3)*

Le processus d'élaboration de la SNFI a suivi une démarche participative. Le Comité de suivi, mis en place pour apprécier et valider les différentes étapes du processus est composé des structures suivantes:

- ✓ le SP-PMF (structure ministérielle de promotion), la DSC-SFD (structure ministérielle de suivi), la DAMOF, la DA
- ✓ La BCEAO
- ✓ L'ARCEP
- ✓ Les OTM (ORANGE, ONATEL et TELECEL)
- ✓ La SONAPOST
- ✓ les Associations professionnelles des SFD, des banques et établissements financiers, des sociétés d'assurance
- ✓ la DGEP, les DGESS des ministères en charge des finances, de l'agriculture, de la jeunesse, des femmes
- ✓ la DGTIC, l'ANPTIC

2. ETAPES CLES DU PROCESSUS ET PARTIES PRENANTES: LIVRABLES (3/3)

Le processus a permis de disposer à ce jour des livrables ci-après:

- Le rapport diagnostic et la feuille de route;
- Le document de SNFI;
- Le plan détaillé des actions de mise en œuvre;
- Le budget de mise en œuvre.

Ces livrables ont été produits par une équipe désignée par le comité de suivi et constituée de représentants des parties prenantes qui ont travaillé au cours de trois ateliers de planification

3. CONTENU DE LA SNFI: FONDEMENTS, VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS (1/4)

2.1 Les fondements de la SNFI

La stratégie nationale de la finance inclusive trouve ses fondements dans cinq éléments essentiels en lien avec des engagements au plan sous régional et au plan national.

Au niveau sous régional

la SNFI tire essentiellement ses fondements de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (SRIF).

3. CONTENU DE LA SNFI: FONDEMENTS, VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS (2/4)

Au niveau national

La SNFI tire ses fondements

- (i) du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES, 2016-2020),
- (ii) de la stratégie de digitalisation,
- (iii) de la Politique Sectorielle Commerce et Services Marchands,
- (iv) de la Politique Sectorielle Gouvernance Economique.

3. CONTENU DE LA SNFI: FONDEMENTS, VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS (3/4)

2.2 La vision de la SNFI

La vision de la SNFI s'énonce comme il suit:

Un accès accru et permanent à une gamme de produits et services financiers durables, innovants, adaptés, diversifiés et à coûts abordables, offerts par des institutions saines et pérennes à une population financièrement éduquée notamment les femmes, les jeunes, les acteurs du monde rural et les petites et moyennes entreprises du Burkina Faso.

3. CONTENU DE LA SNFI: FONDEMENTS, VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS (4/4)

2.3 Les principes directeurs de la SNFI

Cinq principes directeurs guident la formulation et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive du Burkina Faso. Il s'agit de:

- (i) la gestion axée sur les résultats (GAR);
- (ii) la responsabilisation et de la participation de tous les acteurs de l'inclusion financière;
- (iii) l'égalité de chances et l'équité du genre;
- (iv) la synergie entre les différents acteurs;
- (v) l'innovation.

3. CONTENU DE LA SNFI: ORIENTATIONS STRATÉGIQUES (1/3)

Les orientations stratégiques de la SNFI se composent de l'objectif global assorti d'impacts attendus et des axes stratégiques qui sont déclinés en objectifs stratégiques auxquels sont associés des effets attendus.

L'objectif global de la SNFI est d'accroître d'ici à 2022, à 70% la proportion de la population adulte Burkinabé ayant accès et utilisant des produits et services financiers abordables et adaptés.

3. CONTENU DE LA SNFI: ORIENTATIONS STRATÉGIQUES (2/3)

Partant de l'objectif global, **les impacts attendus de la SNFI** sont :

(i) amélioration de l'offre de produits et services financiers de qualité,

(ii) amélioration de l'éducation financière de la population adulte,

(iii) augmentation de la proportion de la population adulte utilisant une gamme de produits et services financiers adaptés.

3. CONTENU DE LA SNFI: ORIENTATIONS STRATÉGIQUES (3/3) 15 OS et 38 EFFETS

cinq axes stratégiques ont été définis pour accroître le niveau et la qualité de l'accès aux services financiers au Burkina Faso. Il s'agit de

- (i) Axe 1 : Améliorer la disponibilité et la fourniture du crédit,
- (ii) Axe 2 : Promouvoir l'implémentation de la finance digitale,
- (iii) Axe 3 : Améliorer la disponibilité du financement agricole,
- (iv) Axe 4 : Améliorer les options de couverture des risques
- (v) Axe 5 : Renforcer les politiques, la réglementation et la supervision.

Axe 1 : Améliorer la disponibilité et la fourniture du crédit

3 OS et 8 effets

OS1.1 : Renforcer/consolider l'offre des produits de crédit

EA111 : Le volume du crédit à l'économie est accru

OS1.2 : Consolider les mécanismes d'accompagnement des institutions de financement (fonds de garanties, de bonification)

EA121 : Les lignes de crédit sont disponibles et accessibles;

EA122 : Les montants des fonds de garanties se sont accrus

EA123 : Le financement est facilité à travers la réduction des taux d'intérêt et ou de l'allongement des durées

OS1.3 : Favoriser l'accès des SFD à des ressources additionnelles

EA131 : Des ressources additionnelles au profit des SFD sont disponibles ;

EA132 : Le nombre des SFD bénéficiaires s'est accru ;

EA133 : Les fonds propres des SFD sont renforcés ;

EA134 : Le portefeuille de prêts est élargi

Axe 2: Promouvoir l'implémentation de la finance digitale

3 OS et 10 effets

OS2.1 : Élargir l'utilisation de services financiers numériques (SFN)

EA211 : Les zones blanches sont couvertes par les OTM par le biais du fonds de service universel

EA212 : L'utilisation des services financiers numériques par les populations est effective

EA213 : Les OTM fournissent une meilleure qualité de services sécurisés liés à l'offre de services financiers numériques.

EA214 : Les SFD ont accès à une plateforme pour l'implémentation de la finance digitale

EA215 : Une interopérabilité des paiements électroniques entre OTM est effective ;

OS2.2 : Accompagner les innovations dans les services financiers numériques

EA221 : Les populations ont accès à une combinaison de produits et services numériques adaptés à leur besoin y compris G2P, P2G

EA222 : les solutions innovantes sont vulgarisées

OS2.3 : Promouvoir le partenariat entre l'Etat, les établissements financiers, les sociétés d'assurances et les OTM

EA231 : Un écosystème numérique unifié de paiement moderne est disponible

EA232 : Des partenariats entre les acteurs concernés sont formalisés

EA233 : Un cadre de concertation des acteurs de l'inclusion financière est fonctionnel

Axe 3 : Améliorer la disponibilité du financement agricole

2 OS et 5 effets

OS3.1 : Développer des produits et services financiers destinés au financement agricole

- EA311 : Le volume du financement agricole via les organisations paysannes est accru
- EA312 : Les produits et services de financement spécialisé (à l'image du warrantage, du financement des chaînes de valeurs agricoles, des coopératives d'éleveurs et du crédit couplé à l'assurance) orientés vers les différents segments sont promus

OS3.2 : Promouvoir des mécanismes de facilitation de l'accès au financement agricole

- EA321 : les chaînes de valeurs agricoles sont promues
- EA322 : Des mécanismes de fonds de garanties et de bonification de taux d'intérêt/ durée sont mis en œuvre
- EA323 : Les agriculteurs sont financièrement éduqués dans la compréhension des services financiers

Axe 4 : Améliorer les options de couverture des risques

3 OS et 5 effets

OS4.1 : Développer des produits d'assurance plus adaptés aux principaux besoins des personnes à faible revenu

EA 4.1.1 : Des produits d'assurance adaptés sont disponibles face aux principaux risques (maladie, sécheresse, inondations, pertes d'animaux, etc.)

EA 4.1.2 : Les produits de micro assurance, distribués via les réseaux mobiles sont développés

OS4.2 : Promouvoir les produits d'épargne adaptés aux personnes à faible revenu

EA 4.2.1 : Des produits d'épargne adaptés aux personnes à faibles revenus sont utilisés

OS4.3 : Soutenir l'environnement réglementaire pour l'innovation des produits d'assurances et de l'épargne

EA 4.3.1 : La réglementation est appliquée

EA 4.3.2 : Les populations sont sensibilisées en matière d'assurance pour la couverture de risques

AXE 5 : RENFORCER LES POLITIQUES, LA RÉGLEMENTATION ET LA SUPERVISION

4 OS ET 10 EFFETS

<p>OS5.1: Renforcer les capacités des institutions impliquées dans l'inclusion financière</p>	<p>OS5.2 : Renforcer les capacités des populations en éducation financière</p>	<p>OS5.3 : Renforcer la protection des clients des services financiers</p>	<p>OS5.4 : accompagner les groupes d'épargne et de crédit, (GEC) en créant des liens avec les institutions financières formels</p>
<p>EA 5.1.1 : Les ressources humaines, techniques, matérielles et institutionnelles des institutions impliquées dans l'inclusion financière sont renforcées EA 5.1.2 : Les capacités des associations professionnelles sont renforcées EA 5.1.3 : Les efforts d'inclusion financière sont coordonnés et pilotés EA 5.1.4 : Un cadre fiscal favorable à inclusion financière est instauré</p>	<p>EA 5.2.1 : Une stratégie d'éducation financière est disponible EA 5.2.2 : les populations disposent d'informations sur l'offre et la demande de services financiers EA 5.2.3 : Les clients connaissent et utilisent les canaux de gestion des plaintes auprès des fournisseurs de services financiers</p> <p>Stratégie nationale de la finance inclusive au Burkina Faso</p>	<p>EA 5.3.1 : Les mesures prévues dans le cadre réglementaire sont mises en œuvre un observatoire de la qualité des services financiers est fonctionnel</p>	<p>EA 5.4.1 : Les expériences des groupes d'épargne et de crédit (GEC) par les ONG sont capitalisées EA 5.4.2 : Les GEC ont des comptes dans les SFD</p>

3. CONTENU DE LA SNFI: GESTION DES RISQUES ET FACTEURS CLES DE SUCCES

facteurs de risques majeurs

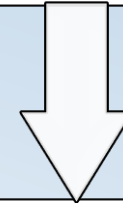
- L'instabilité politique
- Le manque d'infrastructure
- L'insécurité dans certaines zones

Facteurs clés de succès

- Les délais raisonnables pour réformer la législation
- *La stabilité institutionnelle*
- *L'engagement politique*
- Le budget de l'Etat
- L'adhésion des acteurs

4. LES PROCHAINES ETAPES

Finalisation du processus de budgétisation (**fin octobre 2018**)



Atelier de présentation et de partage à l'échelle nationale (**mi novembre 2018**)

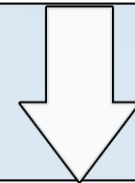


Table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du plan d'actions de la SNFI (**mi décembre 2018**)

**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION!**